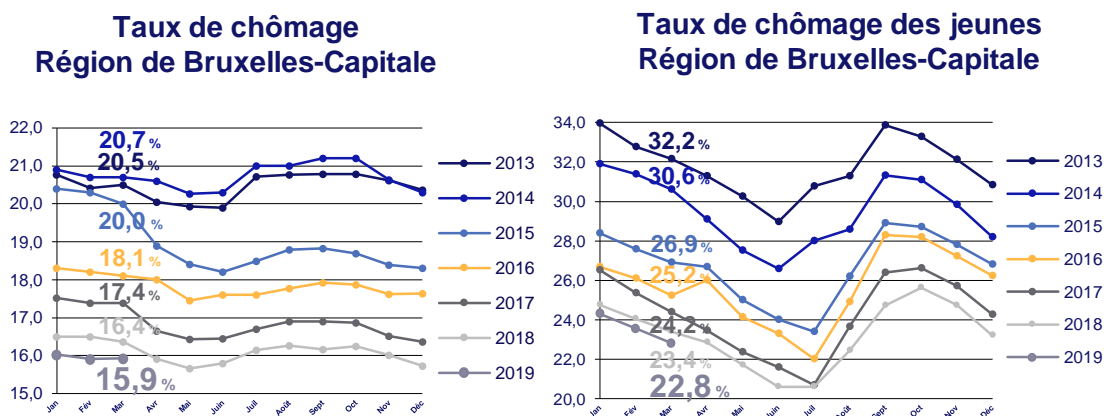


Le chômage des jeunes baisse depuis 70 mois consécutifs à Bruxelles

Le nombre de jeunes bruxellois au chômage est au plus bas depuis 1990

Le chômage des jeunes est en baisse continue depuis 70 mois en Région bruxelloise. Il atteint un taux de 22,8%. Bruxelles compte 8.744 jeunes chercheurs d'emploi, soit 522 de moins que l'an dernier (-5,6%). La Région n'a plus compté aussi peu de jeunes au chômage pour un mois de mars depuis 1990. En comparaison avec le mois de mars 2014, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a diminué de 3.784 unités, soit une baisse de 25,9% en 5 ans.

Bruxelles compte au total 89.487 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 15,9%. Cette 53e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 1.558 personnes par rapport à 2018 (-1,7%). En comparaison avec le mois de mars 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 21.528 unités, soit une baisse de 19,4% en 5 ans.



Évolution annuelle

Chômage RBC	Chômage des jeunes
-1.558 personnes	-522 personnes

Évolution du taux de chômage

Fin mars 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,9% (15,3% pour les hommes et 16,8% pour les femmes). En mars 2018, le taux de chômage s'établissait à 16,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin mars 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 89.487 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 1.558 personnes par rapport à l'année précédente (-1,7%).

On compte au cours du mois de février mars 9.165 entrées dans le chômage (7.445 réinscriptions et 1.720 nouvelles inscriptions) contre 9.010 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 155 personnes (+0,2%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – mars 2018

	mars 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %	
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	89.487	100,0%	155	0,2%	-1.558	-1,7%	
Catégorie	DEDA ¹	60.480	67,6%	-225	-0,4%	-371	-0,6%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.425	4,9%	-216	-4,7%	-289	-6,1%
	Autres DEI	24.582	27,5%	596	2,5%	-898	-3,5%
Sexe	Hommes	46.666	52,1%	194	0,4%	-1.387	-2,9%
	Femmes	42.821	47,9%	-39	-0,1%	-171	-0,4%
Age	- 25 ans	8.744	9,8%	-281	-3,1%	-522	-5,6%
	25 - 49 ans	56.883	63,6%	279	0,5%	-1.733	-3,0%
	50 ans + ²	23.860	26,7%	157	0,7%	697	3,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	33.238	37,1%	154	0,5%	-323	-1,0%
	1 - 2 ans	12.511	14,0%	-27	-0,2%	-1.092	-8,0%
	2 ans +	43.738	48,9%	28	0,1%	-143	-0,3%
Niveau d'études	Faible ³	58.523	65,4%	338	0,6%	-1.971	-3,3%
	Moyen	18.374	20,5%	-94	-0,5%	-12	-0,1%
	Élevé	12.590	14,1%	-89	-0,7%	425	3,5%
Usagers du CPAS		12.988	14,5%	319	2,5%	-893	-6,4%
Taux de chômage	Total	15,94		+0,03		-0,41	
	Hommes	15,25		+0,06		-0,72	
	Femmes	16,77		-0,02		-0,03	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 60.480 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.425 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.582 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 89.487 DEI inscrits en mars 2019,

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

12.988 CE sont usagers du CPAS (soit 14,5% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.744 jeunes DEI, 1.997 sont usagers du CPAS, soit 22,8%.

On constate une diminution de -0,6% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-289 unités, -6,1%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 3,5% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – mars 2019

		mars 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		8.744	100,0%	-281	-3,1%	-522	-5,6%
Catégorie	DEDA	2.530	28,9%	-20	-0,8%	-108	-4,1%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.326	38,0%	-203	-5,8%	-195	-5,5%
	Autres DEI	2.888	33,0%	-58	-2,0%	-219	-7,0%
Sexe	Hommes	4.792	54,8%	-162	-3,3%	-403	-7,8%
	Femmes	3.952	45,2%	-119	-2,9%	-119	-2,9%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.213	71,1%	-169	-2,6%	-227	-3,5%
	1 - 2 ans	1.430	16,4%	-53	-3,6%	-248	-14,8%
	2 ans +	1.101	12,6%	-59	-5,1%	-47	-4,1%
Niveau d'études	Faible	4.846	55,4%	-92	-1,9%	-466	-8,8%
	Moyen	3.368	38,5%	-132	-3,8%	-30	-0,9%
	Élevé	530	6,1%	-57	-9,7%	-26	-4,7%
Usagers du CPAS		1.997	22,8%	-60	-2,9%	-190	-8,7%

Source : Actiris

On compte 8.744 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 281 unités (-3,1%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-522 DEI, soit -5,6%) par rapport au mois de mars 2018. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 23,4% en mars 2018 à 22,8% en mars 2019, affichant donc une baisse de 0,6 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de mars 2019, Actiris a reçu un total de 26.018 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 8.919.

Total des offres d'emploi reçues par Actiris en mars 2019 :
26.018



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois de mars 2019, Actiris a reçu directement 3.403 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 22 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.770 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 449 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en mars 2019, Actiris a traité 923 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 24,0% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'infos :

Pascale Hourman
0478 60 21 74
phourman@actiris.be

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be